

Étiquette du contenant

GROUPE	<b>3</b>	FONGICIDE
--------	----------	-----------

**PRINCETON**  
FONGICIDE

COMMERCIAL

Concentré émulsionnable pour la suppression à large spectre des maladies dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola, le maïs et les fèves de soya (cultivées pour la semence) et les haricots secs comestibles, et pour la répression de la septoria triseti sur la graine à canaris et les pêches, nectarines, prunes, cerises douces, cerises aigres, abricots, bleuets en corymbe et bleuets nains, amélanchiers, canneberges, petits fruits, fraises, rutabagas, asperges, thuyas géants et pâturin des prés de semence.

PRINCIPE ACTIF : Propiconazole 418 g/L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 33840 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU  
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

Contenu net : 1-1 050 litres, vrac

**SHARDA Cropchem Limited**  
2nd Floor, Prime Business Park  
Dashrathlal Joshi Road  
Vile Parle (West)  
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:  
**SHARDA Cropchem Limited**  
63 Kingsview Blvd  
Etobicoke, Ontario, CA  
M9R 1V1  
1-844-810-5720  
1-416-840-5639

**PREMIERS SOINS :**

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

**MISES EN GARDE :**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Nocif ou mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Ce produit peut entraîner des réactions de sensibilisation de la peau chez certaines personnes.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial lors de la manipulation du concentré. Pour les pilotes qui pénètrent dans un aéronef, il est essentiel de porter des gants de néoprène. Il faut utiliser des appareils mécaniques de signalisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et le visage avant de travailler. Laver immédiatement les éclaboussures accidentelles du concentré ou de la bouillie de pulvérisation qui entrent en contact avec la peau, les vêtements et les yeux.

Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres articles à laver avant de les réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

**REMARQUE :** Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures vertes traitées dans les trois jours suivant l'application du fongicide PRINCETON.

Pour les fruits et cultures spécialisées, ne pas laisser paître le bétail sur les récoltes vertes traitées.

**NE PAS** pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

**ENTREPOSAGE :**

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION :**

**ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

**Contenants recyclables :**

**NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS.** Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant, ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer avec un jet puissant. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant, vide et rincé, non réutilisable pour tout usage subséquent. En l'absence d'un point de collecte, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenants réutilisables :** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau. Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

Étiquette du livret

GRUPE	<b>3</b>	FONGICIDE
-------	----------	-----------

**PRINCETON**  
FONGICIDE

COMMERCIAL

Concentré émulsionnable pour la suppression à large spectre des maladies dans le blé, l'orge, l'avoine, le canola, le maïs et les fèves de soya (cultivées pour la semence) et les haricots secs comestibles, et pour la répression de la septoria triseti sur la graine à canaris et les pêches, nectarines, prunes, cerises douces, cerises aigres, abricots, bleuets en corymbe et bleuets nains, amélanchiers, canneberges, petits fruits, fraises, rutabagas, asperges, thuyas géants et pâturin des prés de semence.

**PRINCIPE ACTIF** : Propiconazole 418 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

N° D'HOMOLOGATION : 33840 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU**  
**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

Contenu net : 1-1 050 litres, vrac

**SHARDA Cropchem Limited**  
2nd Floor, Prime Business Park  
Dashrathlal Joshi Road  
Vile Parle (West)  
Mumbai - 400056, India

Agent Canadien:  
**SHARDA Cropchem Limited**  
63 Kingsview Blvd  
Etobicoke, Ontario, CA  
M9R 1V1  
1-844-810-5720  
1-416-840-5639

## **PREMIERS SOINS :**

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE :**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. Nocif ou mortel en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Ce produit peut entraîner des réactions de sensibilisation de la peau chez certaines personnes.

Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Porter des lunettes protectrices ou un écran facial lors de la manipulation du concentré. Pour les pilotes qui pénètrent dans un aéronef, il est essentiel de porter des gants de néoprène. Il faut utiliser des appareils mécaniques de signalisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant le travail; se laver à fond les mains et le visage avant de travailler. Laver immédiatement les éclaboussures accidentelles du concentré ou de la bouillie de pulvérisation qui entrent en contact avec la peau, les vêtements et les yeux.

Après le travail, changer de vêtements et se laver à fond tout le corps. Laver les vêtements de travail contaminés séparément des autres articles à laver avant de les réutiliser. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale.

**NE PAS** pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application. Consulter la section **MODE D'EMPLOI** pour les délais de sécurité propres aux cultures.

**REMARQUE :** Ne pas laisser paître le bétail sur les récoltes vertes traitées dans les trois jours suivant l'application du fongicide PRINCETON.  
Pour les fruits et cultures spécialisées, ne pas laisser paître le bétail sur les récoltes vertes traitées.

**ENTREPOSAGE :**

Pour éviter toute contamination, ne pas entreposer le produit à proximité d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

**ÉLIMINATION:**

**ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**ÉLIMINATION DU CONTENANT :**

**Contenants recyclables:**

**NE PAS UTILISER CE CONTENANT À D'AUTRES FINS.** Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant, ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer avec un jet puissant. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant, vide et rincé, non réutilisable pour tout usage subséquent. En l'absence d'un point de collecte, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenants réutilisables :** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les endroits où le sol est perméable (par exemple, un sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, et sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si une forte pluie est prévue. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit en aménageant une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau. Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

### **MODE D'EMPLOI :**

NE PAS appliquer ce produit directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et zones humides), les estuaires ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué aux fins de la lutte antiparasitaire dans un habitat aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

Application par pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS orienter le jet directement au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de ce site, du côté face au vent).

Application par pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :**

**Introduction :** PRINCETON est un fongicide systémique à large spectre qui supprime un grand nombre de maladies sur certaines cultures. Le fongicide PRINCETON protège la culture contre les pertes de rendement ou de qualité à cause de la maladie. On peut utiliser PRINCETON conjointement avec des doses de semis et des ajouts d'engrais plus élevés, des régulateurs de croissance des plantes et d'autres fongicides, au besoin. (Voir la remarque à la rubrique MISES EN GARDE.)

**NE PAS** utiliser ce produit dans une serre.

**Renseignements sur les cultures :** On peut appliquer PRINCETON sur :

Blé d'automne  
 Blé de printemps (y compris le blé de force roux, le blé dur, le blé Canada Prairie, le blé tendre blanc)  
 Orge de printemps  
 Avoine  
 Canola  
 Maïs (y compris maïs de grande culture, de semence et sucré)  
 Fèves de soya (cultivées pour la semence)  
 Graines à canaris  
 Haricots secs comestibles (y compris les haricots communs, les petits haricots ronds blancs et les haricots blancs)

**Maladies supprimées :**

Blé d'automne et blé de printemps (y compris le blé de force roux, le blé dur, le blé Canada Prairie, le blé tendre blanc)	Septoriose du blé; tache septorienne des glumes du blé; blanc; rouille de la feuille et de la tige; tache helminthosporienne; rouille jaune du blé
Orge de printemps	Rayure réticulée de l'orge; tache helminthosporienne de l'orge; tache pâle; blanc; septoriose du blé; rouille brune; rouille noire
Avoine	Septoriose; rouille couronnée
Canola	Charbon
Maïs	Rouilles, helminthosporiose du Nord du maïs, helminthosporiose du Sud du maïs, tache des feuilles helminthosporienne, kabatiellose, tache fusarienne grise
Fèves de soya (cultivées pour la semence)	Œil de grenouille ( <i>Cercospora</i> spp.), brûlure causée par un champignon de type <i>Rhizoctonia solani</i>
Graine à canaris	<i>Septoria triseti</i>
Haricots secs comestibles (y compris les haricots communs, les petits haricots ronds blancs et les haricots blancs)	Rouille

**Facteurs qui affectent le rendement de PRINCETON :** Il faut utiliser PRINCETON comme mesure préventive contre la maladie. Les maladies déjà établies sont plus difficiles à supprimer et peuvent déjà avoir diminué la vigueur des cultures.

En cas de pluie moins d'une heure suivant le traitement, il faut effectuer un deuxième traitement.

### **ÉPANDAGE AÉRIEN :**

NE PAS épandre lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans le secteur à traiter. L'humidité élevée et les basses températures (10 à 20 °C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **RENSEIGNEMENTS SUR LES PULVÉRISATEURS ET L'APPLICATION :**

Le rendement du produit dépend d'une application exacte. Suivre les directives ci-dessous pour une application optimale de PRINCETON.

#### **Renseignements sur le pulvérisateur :**

	<b>TRAITEMENT TERRESTRE</b>	<b>ÉPANDAGE AÉRIEN</b>
Volume de pulvérisation	Au moins 200 L d'eau par hectare	40-50 L d'eau par hectare
Pression de la pulvérisation	200-300 kPa	100-200 kPa
Type de buse	Buse à jet plat 110° (XR11004, 4110-20)	Buse à jet plat 6510-6515 ou jet conique (D8-45)
Taille des gouttelettes	Pulvérisation moyenne (300-400 microns DV)	Pulvérisation moyenne (350-400 microns DV)
Vitesse au sol	10 km/h	
Orientation des buses	90° (position vers le bas)	90° (position vers le bas)
Hauteur de la rampe	40-50 cm au-dessus du couvert végétal	2-3 m au-dessus du couvert végétal

#### **Traitement terrestre :**

Instructions pour le mélange et le traitement :

- L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond avec une quantité abondante d'eau propre avant de mélanger PRINCETON.
- Remplir le réservoir de pulvérisation à moitié avec de l'eau claire. Débuter une agitation modérée.
- Ajouter la quantité requise de PRINCETON et agiter à fond.
- Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au 9/10, puis, le cas échéant, ajouter la quantité requise de produits qui composent le mélange en cuve.
- Terminer de remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau, et continuer d'agiter durant le mélange et la pulvérisation.
- Utiliser des buses dont les tamis ont non moins de 50 mailles. Afin de réduire la mousse, garder le conduit de dérivation sur le fond du réservoir ou près de celui-ci.

### **Épandage aérien :**

Instructions pour le mélange et le traitement :

- L'équipement de pulvérisation doit être rincé à fond avec une quantité abondante d'eau propre avant de mélanger PRINCETON.
- Remplir le réservoir de prémélange à moitié avec de l'eau propre. Débuter une agitation modérée.
- Ajouter la quantité requise de PRINCETON et agiter à fond.
- Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'au 9/10, puis, le cas échéant, ajouter la quantité requise de produits qui composent le mélange en cuve.
- Terminer de remplir le réservoir de prémélange avec de l'eau.
- Continuer d'agiter modérément durant le mélange.
- Transférer le contenu de prémélange dans le réservoir de pulvérisation de l'aéronef.
- Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et la pulvérisation afin d'assurer que PRINCETON demeure en suspension.
- Utiliser des buses dont les tamis ont non moins de 50 mailles. Afin de réduire la mousse, garder le conduit de dérivation sur le fond du réservoir ou près de celui-ci.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). NE PAS épandre par temps mort. Éviter d'épandre le produit lorsque les vents soufflent en rafales.

### **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE :**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **MISES EN GARDE PROPRES AU PRODUIT :**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-810-5720. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 40 litres par hectare.

NE PAS épandre lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol dans le secteur à traiter.

L'humidité élevée et les basses températures (10 à 20 °C) favorisent un meilleur dépôt des gouttelettes de pulvérisation.

### Engrais :

Instructions pour le mélange et le traitement :

Si désiré, on peut appliquer de petites quantités d'azote avec PRINCETON. Avant d'ajouter PRINCETON, on peut diluer la quantité appropriée d'urée dans l'eau et l'ajouter au réservoir de pulvérisation. La dose réelle d'azote ne doit pas dépasser 10 kg/ha.

ATTENTION : Les concentrations excessives d'azote peuvent endommager la culture.

REMARQUE : NE PAS ajouter d'azote lorsqu'on effectue un mélange en cuve de PRINCETON avec un herbicide.

### Zones tampons :

Il est cependant requis de respecter les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, boisés, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et autres milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons en mètre requises pour la protection des :				Habitats terrestres
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		
			Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	Moins de 1 mètre	Plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion*	Asperge, canneberge, pâturin des prés, rutabaga, thuya géant		1	0	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Cerise	Début de La croissance	5	0	10	3	10
		Fin de la croissance	2	0	4	2	4

	Abricot, amélanche, autres petits fruits, bleuet, framboise, mûre de Logan, mûre, nectarine, pêche, prune	Début de La croissance	4	0	5	2	5
		Fin de la croissance	2	0	3	1	3
Pulvérisation aérienne	bleuet, pâturin des prés (production de semences)	Voilure fixe	1	0	3	1	20
		Voilure tournante	1	0	1	1	20

Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter celle des zones tampons des produits qui est la plus étendue (restriction la plus sévère) en utilisant la taille de gouttelettes la plus grossière, selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE), indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange

### ***CALENDRIER DE PULVÉRISATION – BLÉ, ORGE ET AVOINE***

#### **MODE D'EMPLOI :**

Appliquer PRINCETON aux tout premiers signes de la maladie. Cela peut se produire en tout temps au stade du tallage ou de l'élongation de la tige. Un traitement est habituellement requis à partir de l'élongation de la tige et jusqu'à l'apparition de la dernière feuille.

PRINCETON Fongicide persiste environ trois semaines dans la plante. Si des conditions favorisant la maladie continuent après cette période, il faudra effectuer un autre traitement afin de maintenir la suppression. Habituellement, la deuxième pulvérisation est effectuée au moment de l'émergence de l'épi. Dans la plupart des cas, il faut effectuer ce deuxième traitement pour supprimer la septoriose.

<b>CULTURE/ MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>TRAITEMENT PRÉCOCE</b>	<b>TRAITEMENT TARDIF</b>	<b>NOMBRE MAXIMAL DE TRAITEMENTS PAR SAISON</b>
<b>BLÉ</b> Septoriose du blé et tache helminthosporienne	150 à 300 mL	Au Stade de Croissance (G.S.) 12 à 23 (dès le stade de deux feuilles). Pour la répression de la maladie au début	Dès les tout premiers signes de la maladie (G.S. 29 à 37) ou avant l'émergence de la moitié de l'épi (G.S. 49 à 55).	2  Pour le rayure réticulée de l'orge sur l'orge, dans les endroits qui exercent une pression
<b>ORGE DE PRINTEMPS</b>				

* Rayure réticulée de l'orge		de la saison, adopter la dose inférieure dans des conditions normales au champ. Adopter la dose supérieure pour une suppression si la maladie a déjà exercé une pression importante dans le champ et/ou si les conditions du champ favorisent le développement de la maladie.	N'utiliser que la dose supérieure pour tout traitement de G.S. 29 à 55.	importante de la maladie, ne pas faire plus d'une (1) application de PRINCETON Fongicide avant d'alterner avec un fongicide ayant un autre mode d'action indiqué sur son étiquette.
<b>BLÉ</b> Septoriose du blé et tache septorienne des glumes du blé, blanc, rouille de la feuille et de la tige, tache helminthosporienne, rouille jaune du blé <b>ORGE DE PRINTEMPS</b> Rayure réticulée de l'orge, tache helminthosporienne de l'orge, tache pâle, blanc, septoriose du blé, rouille brune, rouille noire <b>AVOINE</b> Septoriose, rouille couronnée	300 mL	Dès les tout premiers signes de la maladie, habituellement au début de l'élongation de la tige (G.S. 29 à 37)	Avant l'émergence de la moitié de l'épi (G.S. 49 à 55)	2 Pour le blanc, le rayure réticulée de l'orge et le tache pâle, dans les endroits qui exercent une pression importante de la maladie, ne pas faire plus d'une (1) application de PRINCETON Fongicide avant d'alterner avec un fongicide ayant un autre mode d'action indiqué sur son étiquette
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 45 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.				

### MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE – BLÉ ET ORGE :

PRINCETON ne peut être mélangé en cuve qu'avec UN SEUL herbicide parmi les herbicides suivants :

2,4-D Amine  
MCPA Amine  
Badge Herbicide            Bromotril 240 EC  
Sélectif Émulsifiable  
HORIZON 240 EC

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

**Mises en garde concernant le mélange en cuve :**

- Ne pas préparer un mélange en cuve composé de PRINCETON et d'herbicides qui est destiné à l'application sur l'avoine.
- Les mauvaises herbes et les cultures doivent être au stade de croissance approprié tel qu'indiqué sur la présente étiquette de PRINCETON et sur l'étiquette de l'autre produit qui compose le mélange en cuve.
- On peut effectuer un traitement terrestre ou aérien avec les formulations de 2,4-D et MCPA; pour les mélanges en cuve de PRINCETON et Badge Herbicide Sélectif Émulsifiable ou Bromotril 240 EC, seul un traitement terrestre peut être effectué.
- Se référer à l'étiquette de l'herbicide qui compose le mélange en cuve pour la liste des mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les mises en garde.
- Il faut toujours confirmer d'avance la compatibilité par un prémélange proportionnel composé d'une petite quantité d'eau, de PRINCETON et du produit qui compose le mélange en cuve.

**REMARQUE :** Ne pas laisser paître les animaux sur les cultures traitées dans les trois jours suivant l'application de PRINCETON. Ne pas nourrir le bétail avec la paille venant de cultures traitées au mélange en cuve comprenant un herbicide.

**MÉLANGE EN CUVE AVEC UN HERBICIDE – BLÉ**

POUR USAGE UNIQUEMENT DANS LES RÉGIONS DE LA PRAIRIE ET LA RIVIÈRE DE LA PAIX, DE L'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.

On peut préparer un mélange en cuve de PRINCETON et de l'herbicide HORIZON 240 EC pour supprimer les maladies et les mauvaises herbes graminées.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

**Mises en garde concernant le mélange en cuve :**

- Ne pas appliquer par voie aérienne.
- Se référer à l'étiquette de l'herbicide HORIZON 240 EC pour la liste des mauvaises herbes supprimées, le mode d'emploi et les mises en garde.
- Appliquer le produit avant l'émergence de la quatrième talle (moment propice aux applications d'herbicide).

**CALENDRIER DE PULVÉRISATION – CANOLA**

**MODE D'EMPLOI :**

PRINCETON supprime le charbon et améliore le potentiel du rendement au tout début du stade de croissance du canola. Plus tard dans la saison, la maladie peut se manifester de nouveau mais elle aura un moindre effet sur le rendement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES/MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
Charbon	300 mL	Appliquer au stade de la rosette; entre le déploiement de la deuxième feuille vraie et la montée à graines.
		Plantule Rosette Bourgeon (monté à graines) Stade 1 Stade 2 Stade 3
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

**MÉLANGE EN CUVE – MAÏS DE SEMENCE, MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ**

PRINCETON ne peut être mélangé en cuve qu'avec ce produit :

Insecticide Silencer 120 EC

Un délai de sécurité de 1 jour est requis pour les travailleurs assignés à la récolte manuelle et à l'écimage du maïs traité.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les

précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

**Mises en garde concernant le mélange en cuve :**

- On peut effectuer un traitement terrestre ou aérien du mélange en cuve PRINCETON + Insecticide Silencer 120 EC. Utiliser 40 L d'eau par hectare pour l'épandage aérien.
- Les insectes nuisibles et les cultures doivent être au stade de croissance approprié tel qu'indiqué sur les étiquettes de PRINCETON et de Silencer 120 EC. Suivre le mode d'emploi et les mises en garde figurant sur toutes les étiquettes.
- Il faut respecter un délai d'attente avant la récolte (DAAR) de 14 jours lorsque ces mélanges en cuve sont utilisés sur le maïs de grande culture et le maïs sucré.
- Il faut toujours confirmer d'avance la compatibilité par un prémélange proportionnel composé d'une petite quantité d'eau, de PRINCETON et du produit qui compose le mélange en cuve.

**CALENDRIER DE PULVÉRISATION – MAÏS DE SEMENCE, MAÏS DE GRANDE CULTURE ET MAÏS SUCRÉ**

MALADIE	DOSE/HA de fongicide PRINCETON uniquement	DOSE/HA de produit du mélange en cuve	REMARQUES
Rouilles	300 mL	+ 83 mL d'insecticide Silencer 120 EC	Appliquer 300 mL de PRINCETON par hectare dès l'apparition des pustules de rouille. Sous une pression intense de la maladie, effectuer un deuxième traitement 14 jours plus tard. <b>Maïs de semence seulement :</b> Sous une pression intense de la maladie, effectuer un troisième traitement 14 jours plus tard.
Helminthosporiose du Nord du maïs Helminthosporiose du Sud du maïs Tache des feuilles helminthosporienne	150 à 300 mL	+ 83 mL d'insecticide Silencer 120 EC	Appliquer 150 à 300 mL de PRINCETON par hectare dès que se manifeste la maladie. Utiliser la dose de 150 mL si la pression de la maladie est légère.

<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA de fongicide PRINCETON uniquement</b>	<b>DOSE/HA de produit du mélange en cuve</b>	<b>REMARQUES</b>
kabatiellose Tache fusarienne grise	300 mL	+ 83 mL d'insecticide Silencer 120 EC	Appliquer 300 mL de PRINCETON par hectare dès que se manifeste la maladie.

### CALENDRIER DE PULVÉRISATION – FÈVES DE SOYA CULTIVÉES POUR LA SEMENCE

<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Œil de grenouille ( <i>Cercospora spp.</i> ) Brûlure causée par un champignon de type <i>Rhizoctonia solani</i>	300 à 455 mL	Appliquer 300 à 455 mL de PRINCETON par hectare, au moyen d'un équipement au sol seulement, dès que se manifeste la maladie. Sous une pression intense de la maladie, effectuer un deuxième traitement 14 jours suivant le premier traitement.
Ne pas récolter les fèves de soya dans les 50 jours suivant le dernier traitement. Il ne faut pas utiliser les semences de fèves de soya récoltées comme aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Pour usage uniquement sur les fèves de soya cultivées pour la semence.		

### CALENDRIER DE PULVÉRISATION – GRAINE À CANARIS

<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
<i>Septoria triseti</i>	300 mL	Pour la répression de la <i>septoria triseti</i> ; effectuer un seul traitement au moment de l'émergence de la feuille étendard; traitement terrestre seulement; appliquer dans 200 L d'eau par hectare.

### CALENDRIER DE PULVÉRISATION – HARICOTS SECS COMESTIBLES

<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Rouille	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 200 L d'eau par hectare (traitement terrestre) ou dans 40 à 50 L d'eau par hectare (traitement aérien) dès que se manifeste la maladie au champ; effectuer un deuxième traitement 14 à 21 jours plus tard.

MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES
EFFECTUER JUSQU'À 2 TRAITEMENTS PAR SAISON DE PRINCETON SUR LES HARICOTS SECS COMESTIBLES. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT MOINS DE 28 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

NE PAS utiliser ce produit dans une serre.

### Maladies supprimées :

Canneberges	Pourriture sclérotique ( <i>Monilinia oxycocci</i> )
Pâturin des prés de semence	Blanc
Bleuets nains	Pourriture brune du bleuets (pourriture sclérotique)
Bleuets en corymbe	Pourriture sclérotique ( <i>Monilinia vaccinii – corymbosi</i> )
Pêches, nectarines, prunes, abricots	Pourriture brune, brûlure de la fleur
Cerises aigres et douces	Pourriture brune, brûlure de la fleur, tache des feuilles ( <i>Blumeriella jaapii</i> )
Prunes et cerises aigres	Nodule noir ( <i>Apiosporina morbosa</i> ) [suppression seulement]
Rutabagas	Blanc
Asperges	Rouille ( <i>Puccinia asparagi</i> )
Amélanchiers	Entomosporiose des feuilles et des baies, rouille grillagée
Thuyas géants	Brûlure des aiguilles

**Facteurs qui affectent la performance de PRINCETON :** Il faut utiliser PRINCETON comme mesure préventive contre la maladie. Les maladies déjà établies sont plus difficiles à supprimer et peuvent avoir diminué la vigueur des cultures.

En cas de pluie moins d'une heure suivant le traitement, il faut effectuer un deuxième traitement.

### MODE D'EMPLOI :

NE PAS appliquer ce produit directement sur les habitats d'eau douce (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, fossés et zones humides), les estuaires ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les eaux d'irrigation ou l'approvisionnement en eau potable, ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

**REMARQUE :** Ne pas laisser paître le bétail sur la culture traitée.

PÊCHES, NECTARINES, PRUNES ET ABRICOTS – CALENDRIER DE PULVÉRISATION		
MALADIE	DOSE/HA	REMARQUES

Pourriture brune Brûlure de la fleur	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième traitement lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un troisième traitement au stade de post-floraison.
Pourriture brune	300 mL	Effectuer jusqu'à deux traitements dans les trois semaines précédant la récolte. Appliquer 300 mL de produit dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol.
Suppression du nodule noir (prunes seulement)	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième traitement lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un troisième traitement au stade de post-floraison.
NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LE TRAITEMENT. S'IL LE FAUT, DES INDIVIDUS PEUVENT RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR EFFECTUER DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS UN OUVRAGE MANUEL, SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QUE CES PERSONNES PORTENT UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

<b>CERISES AIGRES ET DOUCES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Pourriture brune Brûlure de la fleur	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième traitement lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un troisième traitement au stade de post-floraison.
Pourriture brune	300 mL	Effectuer jusqu'à deux traitements dans les trois semaines précédant la récolte. Appliquer 300 mL de produit dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol.
Tache des feuilles ( <i>Blumeriella jaapii</i> )	300 mL	Effectuer jusqu'à trois traitements par saison pour supprimer la tache des feuilles. Effectuer le premier traitement au stade de post-floraison. Dans les trois semaines précédant la récolte, effectuer les deuxième et troisième traitements à des intervalles de 7 à 10 jours. Ne pas effectuer de traitement dans les trois jours précédant la récolte. Appliquer 300 mL de produit dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol.
Suppression du nodule noir (cerises aigres seulement)	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol. Effectuer le premier traitement au début de la floraison, puis un deuxième

<b>CERISES AIGRES ET DOUCES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
		traitement lorsque 50 % à 75 % des bourgeons sont en fleurs. Si la maladie persiste, effectuer un troisième traitement au stade de post-floraison.
Selon les pratiques de gestion de la maladie, il est recommandé de ne pas effectuer plus de deux traitements consécutifs de PRINCETON avant d'utiliser un fongicide de rechange ayant un mode d'action différent.		
NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LE TRAITEMENT. S'IL LE FAUT, DES INDIVIDUS PEUVENT RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR EFFECTUER DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS UN OUVRAGE MANUEL, SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QUE CES PERSONNES PORTENT UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

<b>BLEUETS EN CORYMBE – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Pourriture sclérotique ( <i>Monilinia vaccinii – corymbosi</i> )	300 mL	Effectuer le premier traitement au stade de débourrement des bourgeons à fleurs ou environ à ce stade; effectuer un deuxième traitement au stade de débourrement des bourgeons à feuilles. Appliquer le produit uniquement au sol, et ne pas effectuer plus de deux traitements par année. En CB seulement, appliquer le produit au sol; effectuer le troisième traitement au stade de floraison rose, et le quatrième traitement 7 à 10 jours plus tard, au début de la floraison; ne pas effectuer plus de quatre traitements par année. Utiliser au moins 200 L d'eau par hectare.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE. Un délai de sécurité de 5 jours est requis pour les travailleurs assignés à la taille manuelle des bleuetiers en corymbe.		

<b>BLEUETS NAINS – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Pourriture brune du bleuet	300 mL	Effectuer le premier traitement lorsque les écailles apparaissent, et le deuxième traitement 10 jours plus tard. Utiliser un équipement au sol ou pour épandage aérien, et ne pas effectuer plus de deux traitements par année. Utiliser au moins 200 L d'eau par hectare pour le traitement terrestre; utiliser 40 à 50 L d'eau par hectare pour l'épandage aérien.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 60 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

<b>AMÉLANCHIERS – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Entomosporiose des feuilles et des baies, rouille grillagée de l'amélanchier	300 mL	Comme pulvérisation foliaire, effectuer jusqu'à trois traitements par saison. Effectuer le premier traitement au stade du « bout blanc », le deuxième traitement au stade de post-floraison, et le troisième traitement au stade du « fruit vert ». Appliquer 300 mL de produit dans au moins 200 L d'eau par hectare au sol; appliquer le produit sur le ruissellement.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 38 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

<b>CANNEBERGES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Pourriture sclérotique ( <i>Monilinia oxycocci</i> )	300 mL	Effectuer le premier traitement au stade de débourrement des bourgeons à feuilles. Effectuer le deuxième traitement 10 à 14 jours plus tard, le troisième traitement au début de la floraison et le quatrième traitement 10 à 14 jours suivant le troisième traitement. Ne pas effectuer plus de quatre traitements par année. Appliquer le produit au sol.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 45 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

<b>RUTABAGAS – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Blanc	240 mL	Effectuer deux traitements par saison : effectuer le premier traitement 50 jours après le semis et le deuxième traitement 20 jours plus tard. Appliquer le produit sur le feuillage végétal. Appliquer 240 mL de produit dans au moins 200 L d'eau par hectare, au sol.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 21 JOURS AVANT LA RÉCOLTE.		

<b>ASPERGES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Rouille ( <i>Puccinia asparagi</i> )	150 mL	Appliquer PRINCETON sur les fougères des asperges uniquement en Ontario et au Québec. Après la récolte, effectuer le premier traitement de PRINCETON dès le début de la croissance des fougères, puis effectuer des traitements à des intervalles de 14 à 21 jours. Pour les nouveaux semis non cultivés, appliquer PRINCETON dès que se manifestent les signes de la rouille, puis effectuer des traitements à des intervalles de 14 à 21 jours. Appliquer le produit au sol seulement, et ne pas

		effectuer plus de trois traitements par année. Utiliser au moins 370 L d'eau par hectare.
IL FAUT EFFECTUER LE DERNIER TRAITEMENT AU MOINS 8 MOIS AVANT LA RÉCOLTE.		

<b>THUYA GÉANT – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Brûlure des aiguilles	300 mL	Appliquer le produit au moyen d'un équipement au sol à toutes les quatre semaines. Effectuer jusqu'à six traitements par année. Appliquer 300 mL de PRINCETON dans un volume de 1 000 L d'eau par hectare, au sol.

<b>PÂTURIN DES PRÉS DE SEMENCE – CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Blanc	300 mL	Utiliser le produit comme pulvérisation foliaire. Ne pas effectuer plus de deux traitements par campagne agricole; effectuer le premier traitement avant l'épiaison et le deuxième traitement lorsque l'épiaison est entre 50 % et 100 %. Appliquer le produit dans 200 à 300 L d'eau par hectare, au sol ou dans 40 à 50 L d'eau par hectare, par voie aérienne.

<b>PETITS FRUITS (GROUPE DE CULTURE 13A; CULTIVARS ET/OU VARIÉTÉS DE FRAMBOISES ET FRAMBOISES NOIRES, MÛRE DE LOGAN ET MÛRE) - CALENDRIER DE PULVÉRISATION</b>		
<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Rouille du framboisier	300 mL	Appliquer 300 mL de PRINCETON dans au moins 500 L d'eau par hectare, au sol, dès que l'on repère la maladie au champ, puis effectuer un deuxième traitement 14 jours plus tard.
Selon les pratiques de gestion de la maladie, il est recommandé de ne pas effectuer plus de deux traitements consécutifs de PRINCETON avant d'utiliser un fongicide de rechange ayant un mode d'action différent.		
EFFECTUER JUSQU'À 2 TRAITEMENTS PAR SAISON DE PRINCETON SUR LES PETITS FRUITS. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LES 30 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE. NE PAS RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS PRÉCÉDANT LE TRAITEMENT. S'IL LE FAUT, DES INDIVIDUS PEUVENT RETOURNER DANS LES ZONES TRAITÉES DANS LES 3 JOURS SUIVANT LE TRAITEMENT POUR EFFECTUER DES TÂCHES DE COURTE DURÉE QUI NE NÉCESSITENT PAS UN OUVRAGE MANUEL, SI AU MOINS 4 HEURES SE SONT ÉCOULÉES DEPUIS LE TRAITEMENT, ET POURVU QUE CES PERSONNES PORTENT UN PANTALON LONG, UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.		

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Sharda Cropchem Limited dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Sharda Cropchem Limited n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**FRAISES – CALENDRIER DE PULVÉRISATION**

<b>MALADIE</b>	<b>DOSE/HA</b>	<b>REMARQUES</b>
Tache des feuilles ( <i>Mycosphaerella fragariae</i> )	300 mL	Appliquer 300 mL de fongicide PRINCETON par hectare, au sol, dans suffisamment d'eau pour donner une couverture complète. Effectuer le premier traitement lorsque l'ampleur de la maladie ne dépasse pas 5 %. Appliquer le fongicide PRINCETON à des intervalles de 10 jours
Selon les pratiques de gestion de la maladie, il est recommandé de ne pas effectuer plus de deux traitements consécutifs de PRINCETON avant d'utiliser un fongicide de rechange ayant un mode d'action différent.		
EFFECTUER JUSQU'À 4 TRAITEMENTS PAR SAISON PRINCETON SUR LES FRAISES. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT DANS LA JOURNÉE PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.		

**RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Aux fins de la gestion de la résistance, PRINCETON contient un fongicide appartenant au groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à PRINCETON et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le PRINCETON ou les fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Éviter d'effectuer plus du maximum de pulvérisations consécutives indiquées sur la présente étiquette de PRINCETON ou d'autres fongicides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.

- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice. Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Sharda Cropchem Limited en présence d'une baisse possible de sensibilité à PRINCETON Fongicide chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Sharda Cropchem Limited au 1-844-810-5720.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

HORIZON sont de marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.